

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PROCES VERBAL

Vendredi 1^{er} juillet 2022 - 9h15 à 10 h à CLERMONT-FERRAND Hôtel de Région du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, Salle d'Assemblée

Relevé de décisions

Le 1^{er} juillet de l'année deux mille vingt-deux à neuf heures et quart, l'Assemblée Générale de l'association XYLOFUTUR s'est tenue, Salle l'Assemblée, à l'Hôtel de Région du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes à Clermont-Ferrand, sur convocation du Président et conformément à l'article 11 des statuts.

MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres présents en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion. Il a été dressé une feuille des pouvoirs qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

INVITES EQUIPE DU POLE

ANNIC David, BESNARD Sandrine, CHABBERT Lauriane, D'AUTHEVILLE Agathe, DE PEDRO Lucas, JACOB Lauranne, KIMPE Bérénice, LARRIEU-MANAN Annick, MARSAULT Carole, MONTET Etienne, NIVET Cécile, OSWALD Apolline, VINCENT Marc, VULSER François.

Le Président Frédéric CARTERET présente le déroulement de la séance et Marc VINCENT aborde l'ordre du jour :

- 1. Modification du Conseil d'Administration
- 2. Rapport financier
- 3. Approbation des comptes 2021
- 4. Budget 2022 Validation du barème de cotisations 2022
- 5. Questions diverses





1. MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Première résolution

Les modifications des membres du Conseil d'Administration ci-dessous sont adoptées à l'unanimité.

Membres entrants:

Delphine GARDIN (Delphine GARDIN EI / Collège Entreprises et Industries)
Arnaud SERGENT (INRAE / Collège Entreprises et Industries) devient titulaire

Représentants du Comité Territorial Pays de la Loire :

- Philippe GRASSET, Président du Comité Territorial (ABAK Ingénierie / Collège Entreprises et Industries)
- Jérémy RAULT (NAODEN / Collège Entreprises et Industries)
- Richard SIBOUT (INRAE / Collège Etablissements de Recherche et Formation)

Membres sortants:

Laurence COLOMBANI (CYME / Collège Entreprises et Industries)
Patrick PASTUSZKA (INRAE / Collège Entreprises et Industries)

2. RAPPORT FINANCIER

<u>Lecture du rapport financier par Frédéric STAAT, Secrétaire, en l'absence de Paul LESBATS, Trésorier.</u>

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre association et des résultats dégagés au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021 qui apparaissent dans les comptes annuels du pôle joints au présent rapport.

Le résultat net dégagé au cours de l'exercice est déficitaire de 30 911,04 €. Il vous est proposé d'affecter le résultat de la manière suivante :

		PROPOSITION AFFECTATION
		REPORT A NOUVEAU
Résultat au 31/12/2021	- 30 911,04 €	- 30 911,04 €

Après affectation, le nouveau solde du poste « Report à Nouveau » serait de - 29 460 €. Suite à cet exercice déficitaire, les fonds associatifs passent négatifs.

Cette perte doit être scindée en deux résultats bien distincts.

D'un côté la partie « Actions » où ressort un déficit de 1,6 K€ suite à la finalisation du projet Numéribois.

De l'autre, la partie « Gouvernance » où ressort un déficit de 29,3 K€.





La partie « Gouvernance », qui correspond au fonctionnement quotidien du Pôle, a vu la confirmation de son extension géographique avec l'arrivée de l'antenne en Pays de la Loire en complément de celle en AURA. Cette extension a permis au Pôle d'augmenter son budget de fonctionnement et de dépasser, pour la première fois dans l'histoire du Pôle, le million d'euros de budget.

Pour expliquer une partie du déficit de la gouvernance, nous pouvons avancer les points suivants :

- les recettes réalisées en 2021, sur nos deux antennes PDL et AURA, n'ont pas été à la hauteur des prévisions budgétisées.
- le non encaissement de cotisations adhérents, ou de contributions projets, ont fait l'objet de régularisations (avoirs, créances irrécouvrables) impactant les charges du Pôle pour plus de 10 K€.
- La hausse des effectifs a généré une augmentation des charges sociales de 112 K€, ces dernières passant de 410 K€ en 2020 à 521 K€ en 2021.

Le total des produits (hors fonds dédiés) est en hausse de 25 %, passant de 647 K€ en 2020 à 808 K€ en 2021 (+161 K€). Dans un même temps, les charges d'exploitation (hors fonds dédiés) sont passées de 618 K€ en 2020 à 880 K€ cette année, soit une hausse de 42,4 % (+262 K€). Les dépenses de fonctionnement ayant augmenté plus vite que les recettes attendues, ce déséquilibre explique le déficit de l'exercice.

Début 2021, l'association a souscrit un emprunt PGE de 45 K€ dont le début du remboursement a été acté pour 2023. Les ressources durables financent les emplois stables, ce qui garantit l'indépendance financière de l'association.

Le Pôle dispose d'un actif immobilisé net de 0,8 K€ correspondant à du mobilier et du matériel informatique.

La situation de trésorerie s'élève en fin d'exercice à un total excédentaire de 43 319 €. Cette trésorerie positive ne reflète pas de manière évidente la santé financière du Pôle. Il reste, au 31/12/21, environ 156 K€ de subventions gouvernance à percevoir pour l'exercice 2021.

La situation nette de l'association est, donc, négative de 29 K€.

Continuité d'exploitation et perspectives d'avenir :

Comme précisé précédemment, au 31 décembre 2021, l'association présente un résultat net déficitaire de -30.911 euros, un résultat d'exploitation négatif de

-35.824 euros et des capitaux propres négatifs de -29.460 euros.

Malgré des fonds propres négatifs, l'association a décidé de maintenir la convention comptable de la continuité d'exploitation pour la présentation des comptes annuels clos au 31/12/2021, compte tenu des perspectives à venir qui devraient s'améliorer en raison des éléments suivants :

- Obtention de subventions publiques complémentaires afin de financer les actions en cours,
- Mise en place d'un plan d'action de contrôle voire de diminution des charges d'exploitation,
- Le développement de nouveaux relais de croissance permettant l'obtention de nouveaux financements privés.

Ces mesures devraient porter leurs effets dès 2022 afin de nous permettre de retrouver des résultats excédentaires et ainsi reconstituer nos fonds propres.





Événements post-clôture :

Le 24 février 2022, la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine déclenchant une crise de grande envergure. Au niveau international, les impacts économiques et financiers devraient être significatifs. La guerre en Ukraine n'a pas d'impact immédiat sur l'activité de l'association. Toutefois nous constatons une augmentation significative des frais de transport, des énergies, carburants et des matières 1ères.

En l'absence du Trésorier, Paul LESBATS, Monsieur STAAT souhaite apporter quelques commentaires et éclairages après concertation avec le Directeur, Marc VINCENT.

En premier lieu, nous soulignons la difficulté de gestion, dans le contexte d'une importante croissance programmée, liée à certaines subventions qui n'ont pas été au rendez-vous.

En second lieu, il est important d'apprécier ce résultat au regard de la volumétrie de l'activité, de la dynamique en cours et du CA global de l'association.

Enfin, face à l'inquiétude légitime à la lecture de tels résultats, et notamment du fait que l'association présente des fonds propres négatifs, il me paraît important de vous apporter quelques précisions sur les 3 points précités d'amélioration :

- Les subventions publiques, provenant des Régions Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Pays de la Loire, ont été confirmées au titre de l'année 2022.
- A la suite des Assises de la Forêt et Bois qui se sont tenues récemment et des nouvelles actions lancées par les pouvoirs publics, le MASA a décidé d'attribuer une subvention de 55 k€ à Xylofutur pour réaliser une étude sur les start-up et proposer une feuille de route. Cela contribuera au financement d'une partie du salaire du collaborateur en charge.
- Au regard de l'importance de la masse salariale, sans que des mesures drastiques soient appliquées, des ajustements seront opérés avec le report ou le retard de certaines arrivées prévues.
- Enfin, Xylofutur travaille au développement de nouvelles prestations en matière d'accompagnement des entreprises.

3. APPROBATION DES COMPTES

<u>Présentation et analyse des comptes 2021 par Philippe CHOLLET, expert-Comptable</u> de la Compagnie Fiduciaire.

Celui-ci commente les tableaux suivants :





Produits d'exploitation (Détail)

	2021	2020	Évolut	ion
Subventions obtenues	635 571 €	505 867 €	+129 704 €	+25.6% 😤
Cotisations des adhérents	153 045 €	129 040 €	+24 005 €	+18.6% 🛨
Dons, Mécénats, Legs	0 €	0 €	0 €	\rightarrow
Contributions financières	0 €	0 €	0 €	\rightarrow
Utilisations des fonds dédiés	38 786 €	95 100 €	-56 314 €	-59.2% 🗲
Ventes de marchandises	0 €	0 €	0 €	\rightarrow
Production vendue	0 €	0 €	0 €	\rightarrow
Prestations vendues	7 896 €	2 518 €	+5 378 €	+213.6% 🝷
Transferts de charges	5 153 €	9 924 €	-4771€	-48.1%
Reprises sur provisions	6 714 €	0 €	+6 714 €	
Autres produits d'exploitation	69 €	3 €	+66 €	
Total	847 235 €	742 451 €	+104784€	+14.1%
Contributions volontaires	203 333 €	107 326 €	+96 007 €	+89.5% 🛨
Emplois contributions volontaires	203 333 €	107 326 €	+96 007 €	+89.5% 🝷

Principales remarques sur les produits d'exploitation 2021 :

- Augmentation des subventions : 635 K€ en 2021 contre 505 K€ en 2020 ;
- Augmentation des cotisations des adhérents : 153 045 € en 2021 contre 129 040 € en 2020 ;
- Une utilisation des fonds dédiés de 38 786 € en 2021 contre 95 100 € en 2020 (les fonds dédiés correspondent aux subventions obtenues l'année dernière mais non consommées au 31/12/2021, l'action n'étant pas achevée).
- Augmentation des contributions volontaires : celles-ci ont doublé entre 2020 et 2021 (les contributions volontaires correspondent au chiffrage des temps passés non rémunérés apportés à l'association et aux mises à disposition gratuites de salles).

Charges d'exploitation (Détail)

	2021	2020	Évolut	ion
Achats consommés	1828€	1843€	-15 €	-0.8% →
Autres achats et charges externes	315 217 €	196 111 €	+119 106 €	+60.7%
Aides financières	0 €	0 €	0 €	
Impôts et taxes	11 827 €	8 849 €	+2978€	+33.7%
Charges de personnel	520 796 €	408 858 €	+111938 €	+27.4%
Engagements à réaliser	3 025 €	10 661 €	-7 636 €	-71.6%
Dotations aux amortissements	0 €	0 €	0 €	
Dotations aux provisions	8 952 €	0 €	+8952€	
Autres charges d'exploitation	21412 €	2 828 €	+18 584 €	
Total	883 058 €	629 150 €	+253 908 €	+40.4%





Principales remarques sur les charges d'exploitation 2021 :

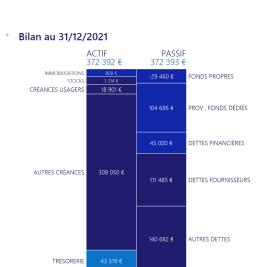
- Les charges de personnel ont fortement augmenté : 520 796 € en 2021 contre 408 858 € en 2020. L'association est en effet passée à 10 ETP en 2021 (contre 6.5 ETP en 2020). Cette hausse des charges de personnel est liée aux recrutements de chargés de projets-innovation, notamment pour les antennes PDL et AuRA.
- Le poste « Autres achats et charges externes » qui s'élève à 315 217 € en 2021, est principalement composé des dépenses suivantes :
 - o Dépenses sur projets : 128 665 € en 2021 (contre 63199 € en 2020) ;
 - o Personnel détaché : 57 892 € en 2021 (contre 53 325 € en 2020) ;
 - o Intermédiaires et honoraires : 58 756 € en 2021 (contre 28 156 € en 2020) ;
 - o Locations et charges locatives : 27 731 € en 2021 (contre 26 822 € en 2020).
 - o Déplacements : 19 064 € en 2021 (contre 9180 € en 2020).

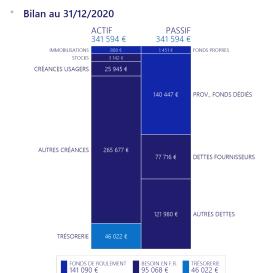
Compte de résultat

	2021	2020	
Ressources associatives	827 402 €	730 007 €	+13.3% 🝷
Chiffre d'affaires	7 896 €	2 518 €	+213.6%
Transferts de charges	5 153 €	9 924 €	-48.1%
Reprises sur provisions	6 714 €	0 €	
Autres produits d'exploitation	69 €	3 €	
Total des produits d'exploitation	847 235 €	742 451 €	+14.1%
Achats consommés	1 828 €	1 843 €	-0.8% →
Autres achats et charges externes	315 217 €	196 111 €	+60.7%
Aides financieres	0 €	0 €	
Impôts et taxes	11 827 €	8 849 €	+33.7%
Charges de personnel	520 796 €	408 858 €	+27.4%
Reports en fonds dédiés	3 025 €	10 661 €	-71.6%
Dotations aux amortissements	0 €	0 €	
Dotations aux provisions	8 952 €	0 €	
Autres charges d'exploitation	21 412 €	2 828 €	
Total des charges d'exploitation	883 058 €	629 150 €	+40.4%
Résultat d'exploitation	-35 824 €	113 302 €	
Résultat financier	0 €	9 €	
Résultat courant	-35 824 €	113 311 €	
Résultat exceptionnel	4 913 €	-114 954 €	
Résultat de l'exercice	-30 911 €	-1 643 €	









Patrimoine de l'association:

FONDS DE ROULEMENT 119 418 €

Les ressources à long terme de l'association sont composées :

BESOIN EN F.R. TRÉSORERIE 76 098 € 43 320 €

- des fonds propres négatifs (-29460 €);
- des fonds dédiés : subventions non encore engagées (+104 686 €)
- des ressources financières : emprunt PGE : (+45 000 €).

Ces ressources de long terme nous permettent aujourd'hui de disposer d'un fonds de roulement positif en 2021 (+ 119 418 €). Les ressources de long terme assurent aujourd'hui l'équilibre de trésorerie de l'association.

Nos ressources de moyen terme (dettes fournisseurs et autres dettes) créent un déséquilibre de trésorerie appelé « Besoin en Fonds de Roulement ».

Le BFR étant compensé par les ressources de long terme, cela permet à l'association de rester en équilibre de trésorerie à hauteur de + 43 000 €.

Même si le besoin en Fonds de roulement a diminué par rapport à 2020, il n'a pas été suffisamment réduit. L'équilibre financier de l'association est précaire et demandera des suivis 2022 très précis.

<u>Validation des comptes 2021 par Jean-Luc BEY, Commissaire aux Comptes du Cabinet</u> Comptable DEIXIS

Conclusion du rapport sur les comptes annuels :

- Nous n'avons pas relevé d'ajustement significatif non comptabilisé qui nécessiterait une modification des comptes.
- Les comptes annuels de l'exercice font ressortir une perte de 30.911 €, et des capitaux propres de 29.460 € font l'objet d'une certification sans réserve.
- Suite à nos travaux, nous n'avons aucune irrégularité ou inexactitude à signaler.





Opinion sur les comptes annuels :

- Nous certifions que les comptes sont **réguliers et sincères**. Ils donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'association.
- Justification des appréciations Pour la justification de notre opinion, nous avons porté une attention particulière à la conformité du traitement comptable des subventions.

Conclusion du rapport spécial portant sur les conventions réglementées : Aucune convention n'a été portée à notre connaissance sur cet exercice.

Question de Katia BEAUD : On remarque une forte augmentation des charges de personnel entre 2020 et 2021, notamment liée à l'ouverture des antennes. Est-ce obligatoire de d'augmenter autant ces charges ?

Réponse de Marc VINCENT: avec l'augmentation des charges de personnel, les recettes évoluent également à la hausse, grâce aux cotisations ou la hausse des subventions. De nouveaux partenariats privés sont possibles également.

Philippe CHOLLET: le Cabinet comptable s'engage à accompagner l'association dans son suivi de gestion en menant les actions suivantes:

- Réalisation d'un plan de trésorerie pour les 6 mois à venir ;
- Renforcement du suivi des facturations et des encaissements des cotisations ;
- Suivi précis des dépenses engagées et consommées au regard des demandes de subvention effectuées.

Deuxième résolution :

Après lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, les comptes 2021 sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

Troisième résolution :

Le rapport financier et l'affectation du résultat en Report à nouveau sont approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité.





4. BUDGET 2022 ET BAREME DES COTISATION 2022

Présentation du budget 2022 :

CHARGES	€HT	PRODUITS	€HT
Achats non stockés	20 000	RECETTES PRIVEES	343 000
		Xylodating + Prestations annexes	8 000
Services extérieurs	67 000	Contributions projets	15 000
		Cotisations	170 000
Autres services extérieurs	190 612	Projets européens	60 000
		Partenariats	40 000
Impôts, Taxes et Versements ass.	12 000	Convention Forinvest	60 000
		RECETTES PUBLIQUES	569 612
Charges de Personnel	623 000	Région Nouvelle-Aquitaine	320 000
		Région Auvergne-Rhône-Alpes	89 612
		Région Pays de la Loire	60 000
		Département de l'Ain	30 000
-		Département des Landes	25 000
-		Haut-Bugey Agglomération	20 000
		Bordeaux Métropole	20 000
		Aquitaine Carbone	5 000
Mise à disposition Temps + nature	146 000	Mise à disposition Temps + nature	146 000
TOTAL DES CHARGES	1 058 612	TOTAL DES PRODUITS	1 058 612

Barème des cotisations 2022 :

Le barème a été augmenté. Il tient compte de la gratuité de la participation des adhérents sur les Xylodating, demandée par les membres du Conseil d'Administration depuis plusieurs années.

Quatrième résolution :

Le budget 2022 est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

Cinquième résolution :

Le barème des cotisations 2022 est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.





5. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Le Président lève la séance à 10h

Frédéric CARTERET

Président

Guy COSTA

Vice-Président

